



Règlement Piste GT8 thermique & électrique



**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GT8 Thermique & GT8 Electrique

SOMMAIRE

1. CHAMPIONNATS.....	2
1.1. CHAMPIONNAT DE LIGUE OPEN ET PROMOTION.....	2
1.2. CHAMPIONNAT DE FRANCE.....	2
1.2.1. ORGANISATION.....	2
1.2.2. TIMING.....	2
1.3. COUPE DE FRANCE / COUPE DES LIGUES.....	2
1.4. VALEURS ET SELECTIONS NATIONALES.....	2
1.5. INSCRIPTIONS EN MANCHES NATIONALES GT8.....	2
2. TECHNIQUE.....	2
2.1. CHASSIS.....	2
2.2. CARROSSERIES.....	3
2.3. PNEUS.....	3
2.4. TROUS DANS LA CARROSSERIE ET VITRES.....	3
2.5. ELECTRONIQUE.....	4
3. CIRCUITS.....	4
3.1. DIMENSIONS CONSEILLEES.....	4
3.2. CONDITIONS DE PISTE.....	4
3.3. AIRE DE PILOTAGE.....	4
4. DEROULEMENT DES COURSES.....	4
4.1. RAMASSAGE DES VOITURES.....	4
4.2. MECANICIENS.....	4
4.3. ESSAIS LIBRES.....	4
4.4. ESSAIS CONTROLES.....	4
4.5. CONTROLE TECHNIQUE :.....	4
4.6. QUALIFICATIONS.....	5
4.6.1 CHAMPIONNAT DE LIGUE OPEN ET PROMOTION.....	5
4.6.2 CHAMPIONNAT DE FRANCE.....	5
4.7. COURSES.....	5
4.7.1. PRE-FINALES ET FINALES.....	5
4.7.2. DEMANDE DE REPORT DE DEPART :.....	5
4.8. REGLEMENT DE COURSE SPECIFIQUE PISTE (FFVRC EVOLUTION 2006) :.....	5
4.9. DEPARTS.....	5
4.10. CLASSEMENT.....	6
4.11.1. VOITURE PLUIE.....	6
4.11.2. PLUIE PENDANT LES QUALIFICATIONS.....	6
4.11.3. PLUIE PENDANT LES PRE-FINALES ET FINALES.....	6
4.11.4. ARRÊT DE LA COURSE EN RAISON DE LA PLUIE PENDANT LES PRE-FINALES ET FINALES.....	6
4.12. INTERRUPTION DE COURSE.....	6
5. CALENDRIER NATIONAL ET INTERNATIONAL.....	7

GT8 Thermique & GT8 Electrique

1. CHAMPIONNATS

Championnat de Ligue
Championnat de France
Coupe de France / Coupe des Ligues

1.1. CHAMPIONNAT DE LIGUE OPEN ET PROMOTION

Procédure pré-finales et finales : suivant le nombre de participants et le timing qui en découle. La procédure choisie par le Directeur de Course sera clairement annoncée.

Ces courses peuvent se dérouler sur le lieu du Championnat de Ligue 1/8^{ème} PISTE et/ou 1/10^{ème} PISTE et/ou 1/5^{ème} PISTE. Les pilotes inscrits dans une manche du Championnat de Ligue peuvent aussi s'inscrire à la manche de championnat de la discipline hôte et réciproquement.

Championnats :

Promotion : Interdit Expert**/**/AE

Open :

Licences : Ligue Adulte, Nationale & Nationale – de 16
Chaque manche a lieu sur une journée.

Le classement final des Championnats de Ligue sera établi par addition des points obtenus lors des meilleures manches suivant tableau cf : R.G 5.4

1.2. CHAMPIONNAT DE FRANCE

Licences : Nationale & Nationale – de 16

1.2.1. ORGANISATION

Le prix de l'inscription est de 25 euros maximum.

Un pilote peut cumuler les catégories (Piste 1/10Th-200mm, GT8n et GT8e).

Si plus de 5 pilotes **GT8n** et plus de 5 pilotes **GT8e** sont présents, il y a séparation des catégories sinon la course sera de type électrique.

Si les **GT8n** courent au format électrique, ils sont tous placés dans la série dite la plus lente des **GT8e** pour les essais libres, essais contrôlés et les qualifications. Ils sont placés dans les finales en fonction de leur performance en qualifications. Il y a deux classements différents (Le premier **GT8e** marque 400 points, de même pour le premier **GT8n**).

La course n'a pas lieu s'il y a moins de 5 pilotes toutes GT8 confondues.

1.2.2. TIMING

Le club devra organiser son timing en tenant compte des 1/10^{ème} 200mm et des GT8 en accord avec le Responsable de la discipline.

Le timing peut être adapté en fonction du nombre de pilotes inscrits et de la météo.

Timing proposé à titre d'exemple :

Vendredi :

- 13h00 à 18h30 (si aucune contrainte légale) : essais libres en fonction du nombre de pilotes inscrits (si possible 5 ou 6 séances de 5 à 7 min).

Samedi :

- 08h00 à 10h00 : essais libres (2 séances de 5 à 7min).
- 10h00 à 12h00 : essais contrôlés : Au moins 1 manche (2 si possible) de 5min au format qualification.
- à partir de 13h30 : 4 manches de qualifications de 5min.

Dimanche :

- à partir de 8h00 : essais libres, remontées et finales.

1.3. COUPE DE FRANCE / COUPE DES LIGUES

Organisation : Identique au Championnat de France excepté pour les essais contrôlés qui serviront à effectuer les reseedings en prenant en compte les trois meilleurs tours consécutifs.

Licences : Ligue Adulte, Nationale & Nationale – de 16.

Sélections : Pilotes sélectionnés par les classements provisoires des Championnats de Ligue Open et Promotion au dernier lundi du mois de juin.

Les Y% et Z% premiers de chaque ligue : Y (GT8e) et Z (GT8n) définis par le Responsable de la discipline.

Inscription : Tous les pilotes ayant une licence ligue, nationale ou nationale jeune, sous réserve d'une participation minimale à 2 courses de ligue dans l'année en cours (soit 2023). Une dérogation exceptionnelle et motivée peut être demandée au Responsable de la discipline.

La sélection des jeunes -16 ans pour intégrer le **Team Jeune** Open sera effectuée lors de la participation à la Coupe de France.

1.4. VALEURS ET SELECTIONS NATIONALES

La valeur d'un pilote est la somme des 5 meilleures performances réalisées par le pilote pendant les 12 derniers mois. Les valeurs sont calculées à partir du 1^{er} de chaque mois et sont valables jusqu'au dernier jour du mois.

Les valeurs nationales seront calculées sur les classements généraux :

- de la Coupe de France
- du Championnat de France
- d'un Grand Prix EFRA sur le territoire national

Les performances / valeurs :

A chaque course de Championnat de France ou Coupe de France, une valeur est attribuée à chaque pilote : nombre représentant sa performance. Cette performance est calculée sur les meilleurs résultats en tours et en temps en séries de qualifications et en finale(s).

Le pilote ayant réalisé le meilleur résultat en tours et en temps des qualifications (pole position) est crédité d'une performance de 400/2, le 2^{ème} de 395/2, le 3^{ème} de 390/2 et ainsi de suite de 5 en 5 jusqu'au 49^{ème} qui marque 160/2, puis de 3 en 3 jusqu'au 69^{ème}, puis de 2 en 2 jusqu'au 117^{ème}, 1 point à partir du 118^{ème}.

Le même système d'attribution de points est appliqué au résultat final de la course.

Ex : Un pilote qui fait 3^{ème} aux qualifications et 10^{ème} au général aura : 390/2 + 355/2 = 372.5 points.

La sélection en Equipe de France est faite :

Sur la proposition du Responsable de la discipline sur les valeurs arrêtées à cette date :

Y% des pilotes issus des valeurs des pilotes GT8e et Z% des pilotes issus des valeurs des pilotes GT8n,
60 jours avant la date d'un Championnat d'Europe,
90 jours avant la date d'un Championnat du Monde.
Y et Z définis par le Responsable de la discipline.

Le nombre total de pilotes qualifiés sera celui validé par l'EFRA.

Le Responsable de la discipline a la possibilité de choisir un pilote hors sélection pour les Championnats d'Europe et pour le Championnat du Monde plus les éventuels pilotes de la Junior Team.

1.5. INSCRIPTIONS EN MANCHES NATIONALES GT8

L'inscription en manche nationale s'effectue par le biais du site Internet de la FFVRC ou par le biais des plateformes homologuées. Le montant de l'inscription comprend le prix de l'inscription en Championnat de France ou Coupe et éventuellement le montant des frais annexes (exemple : frais PayPal). Toute non-participation après inscriptions entraînera la perte du montant de l'inscription en CF ou Coupe et des frais annexes au profit du club.

2. TECHNIQUE

2.1. CHASSIS

Châssis GT8 et châssis 1/8^{ème} Tout-Terrain modifiés en GT8 à transmission 4 roues motrices à cardans uniquement. Transmission par courroies interdite.

Les différentiels à billes, axes rigides et roues libres ainsi que les différentiels réglables de l'extérieur (type Torsen) sont interdits à l'avant et à l'arrière. Seuls les différentiels à pignons réglables à l'aide et graisse silicone sont autorisés.

GT8 Thermique & GT8 Electrique

Un différentiel (à pignons) ou un axe rigide sont autorisés au centre.

Il ne doit pas y avoir de prépondérance entre le train avant et le train arrière.

Si le différentiel arrière n'est pas enfermé dans une cellule et qu'il est à l'air libre, il est fortement recommandé d'adapter une protection en plastique, lexan, etc. pour des raisons de sécurité. Les châssis en carbone sont interdits.

L'avant de la voiture doit être équipé d'un pare-chocs en matériau « mousse » souple dont tous les coins et tous les bords sont arrondis. Le contour du pare-chocs suivra le contour de la carrosserie. Le pare-chocs ne doit pas dépasser le devant de la carrosserie. Sa dimension minimale doit être de 200 x 20 mm.

Poids minimum de 3,5 kg pour les **GT8n** et de 3,8 kg pour les **GT8e**.

Empattement compris entre 320 et 379 mm.

Voies maxi de 310 mm incluant roues, axes et écrous.

Longueur maximum de 590 mm sans carrosserie.

GT8n : Moteur 3.5 cm³, 5 transferts maximum avec buse de carburateur de 7 mm maximum.

Résonateur homologué EFRA (le numéro doit être visible) qui ne doit pas avoir été ouvert, ni re-soudé.

Réservoir 150cc maximum (y compris la durite) et boîte à air piste 1/8^{ème} homologuée EFRA.

Carburant avec 16% nitrométhane maximum « en masse » : norme 16EU.

Bougies Turbo autorisées.

Boîte à 2 vitesses maxi autorisée.

Embrayage type tout terrain 1/8^{ème} ou central axial autorisé (type Forfarster). Embrayage « Centax » interdit (type piste 1/8^{ème}).

Le « Kick-up » (aux normes EFRA) est obligatoire sauf pour les voitures de loisir équipées d'origine d'un châssis plat.

GT8e : Motorisation électrique sans balai ni charbon (Brushless), sans limitation de puissance, avec ou sans capteurs. L'utilisation de la marche arrière est interdite, elle doit être désactivée.

Le « Kick-up » (aux normes EFRA) n'est pas obligatoire en GT8e.

Dimensions du moteur : diamètre maxi de 44mm et longueur maxi de 75mm.

Batteries de type 2S, 3S, 4S ou 6S LIPO ou LIPO HV sans limite de capacité.

Seuls les accus de type coqués (Hard Case) sont autorisés. La coque doit être celle d'origine. Les coques « artisanales » sont interdites.

En cas d'utilisation de 2 accus de 2S ou 2 accus de 3S ceux-ci doivent être identiques. Il est interdit d'utiliser un accu 2S couplé à un accu 4S.

La charge des accus doit **IMPÉRATIVEMENT** être effectuée dans un sac de charge LIPO fermé (LIPO Sac). Tout manquement à cette règle entrainera une pénalité pouvant aller de l'avertissement jusqu'à la disqualification en cas de récidive.

2.2. CARROSSERIES

Voitures de tourisme disposant d'un aileron rapporté sur plots.

Les carrosseries de type 1/8 Piste sont interdites.

Hauteur de toit minimum de 155 mm (certains appendices disposés sur ce toit, tels les « entrées d'air » sont exclus), châssis sur cales de 20mm.

Aucun appendice ou dispositif autre que ceux de la carrosserie telle que commercialisée d'origine n'est autorisé en dehors des cloisons latérales d'ailerons citées plus loin.

L'aileron est séparé de la carrosserie, sur plots (3 maximum), avec une largeur maxi de 310 mm (cloisons latérales incluses). Il doit être de la même matière que la carrosserie (sauf pour les kits RTR). Sa hauteur maximale ne doit pas excéder 10 mm au dessus du toit de la carrosserie, le châssis étant sur cales (certains appendices disposés sur ce toit, tels les « entrées

d'air » sont exclus). L'aileron peut dépasser de 20mm maximum l'arrière de la carrosserie.

Les cloisons latérales d'ailerons ont une taille maximale de 40x80 et ne doivent pas représenter un danger. Elles peuvent être d'une matière différente de celle de la carrosserie. En cas de doute, le Directeur de course décidera de leur validité.

Les plots de carrosserie type 1/8 (fixés directement ou indirectement sur les suspensions) sont interdits.

La carrosserie peut-être fixée à l'aide d'un maximum de 7 (sept) plots dont seulement 5 (cinq) peuvent être traversants.

Le diffuseur arrière ne doit pas dépasser les limites de la carrosserie (aileron compris) et doit être en matériau flexible sans angle vif. Il ne doit pas être plus large que la largeur mesurée à l'intérieur des roues arrière.

Les phares, les feux arrière et la calandre doivent être visibles.

Liste des carrosseries autorisées

- Toutes les carrosseries homologuées EFRA

Plus les suivantes :

- Bitty Design Seven65, Hyper-GT8 et AR8-GT3

- Blitz/Titan GT1, GT2, GT3, GT4 et GT5

- DeltaPlastik GT4 et GT5

- Gimar XXX12 GT

- Grafibodies : GT-L, GTR8 et GTR8P

- Protoform/Proline Hyper SS, PF8-GT et Corvette C7R

- Sweep P1L et P2L

- Team C de la gamme GT3

- TSP Zonda, Crivet C8, GT Pro 3000 et 4000, P911 et Audi R8

- Xray GT

Plus les carrosseries d'origine des kits RTR suivants :

- Hobao Hyper GT et VT

- Hong Nor X3 GT

- Kyosho Inferno GT et GT2

- Serpent Cobra GT et SRX8GT

Toute nouvelle carrosserie n'étant pas dans cette liste devra recevoir l'accord de **LA TOTALITE** des pilotes de la catégorie (**GT8e** ou **GT8n**) inscrits à la course pour être utilisée.

2.3. PNEUS

Les pneus mousses sont interdits.

Jantes à rayons uniquement. Les jantes pleines sont interdites.

Les jantes et les pneus peuvent être percés.

Aucun traitement, aucune adjonction de quelque produit que ce soit n'est autorisée.

Couvertures chauffantes autorisées en GT8e.

Couvertures chauffantes interdites en GT8n.

Quatre trains (16 pneus) neufs ou non seront validés et marqués pour les qualifications et les finales.

En Coupe de France et uniquement si la procédure de reseed est utilisée, un train (4 pneus) supplémentaire sera accordé.

Un train (4 pneus) supplémentaire sera également accordé aux **GT8n** pour chaque remontée.

Les pneus seront marqués avec un numéro différent pour chaque pilote (identique durant tout le week-end).

Les essais libres se font sans aucune restriction sur les pneus.

Si la piste est déclarée humide, les pneus pluie sont autorisés et ne sont pas limités en nombre.

2.4. TROUS DANS LA CARROSSERIE ET VITRES

GT8n et GT8e : Les vitres arrière et latérales peuvent être enlevées (totalement ou partiellement). Les autres vitres doivent rester transparentes ou teintées. Le numéro peut être apposé sur les vitres latérales arrière.

L'arrière de la carrosserie ne peut être découpé au-dessus de 75mm du sol, mesurés avec une cale de 20mm sous la plaque châssis.

GT8e : Le pare-brise ne peut pas être ouvert sur les GT8e.

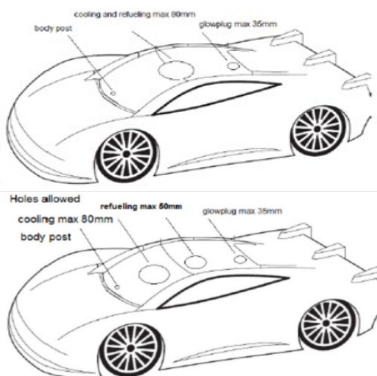
GT8 Thermique & GT8 Electrique

GT8n : Se référer aux schémas ci-dessous pour la taille et le positionnement des trous de ravitaillement, de refroidissement et de socquet.

S'il n'y a qu'un trou de refroidissement/ravitaillement, il peut être à cheval entre le toit et le pare-brise.

S'il y a deux trous, le trou de refroidissement est situé sur le pare-brise uniquement et 5 mm doivent les séparer.

ATTENTION : La zone dite « pare-soleil » fait partie du pare-brise.



2.5. ELECTRONIQUE

Il n'est pas autorisé d'utiliser un quelconque système électronique tant pour le freinage (ABS) que pour l'anti-patinage.

Tout système d'aide au pilotage (de type gyroscope) est strictement interdit. R.G. 4.13.

3. CIRCUITS

3.1. DIMENSIONS CONSEILLÉES

Développement : 200 mètres minimum
Largeur : 4 mètres minimum

3.2. CONDITIONS DE PISTE

La piste peut être traitée (selon le procédé de sufrage ou autre pour avoir plus de grip) uniquement à l'initiative du club organisateur.

3.3. AIRE DE PILOTAGE

Sauf exigences contraintes de la part de l'Organisateur, l'emplacement sur le podium de pilotage est laissé à l'initiative des pilotes. En cas de conflit sur le choix d'une place, le pilote choisi a place selon son classement :

- Aux valeurs pour les manches de qualifications.
- Sur la grille de départ pour les pré-finales et finales.

4. DEROULEMENT DES COURSES

4.1. RAMASSAGE DES VOITURES

En fonction du nombre d'inscrits dans chaque discipline et compte-tenu que les 1/10Th-200mm partagent avec les GT8n/GT8e la même piste et le même espace temps, l'organisateur devra adapter le système de ramassage de la façon la plus équitale possible. Les ramasseurs doivent être présents 30 secondes avant tous les départs.

En manches nationales, le club doit fournir des ramasseurs pour pallier aux éventuels manques. Le tableau ci-dessous n'est donné qu'à titre indicatif.

Aucune intervention mécanique ou réparation sur la piste n'est autorisée. La seule mission du ramasseur est de prendre la voiture pour la remettre sur la piste si elle est en état de rouler ou bien de la déposer à ses pieds en attendant que le mécanicien vienne la chercher et la ramène dans la zone des stands. Il est cependant autorisé à remettre en place une carrosserie pliée si besoin.

RAMASSAGE	
Est ramassé par	
1/2 A CFN	1/2 B CFE
1/2 B CFN	1/2 A CFE
1/2 A CFE	1/2 B CFN
1/2 B CFE	1/2 A CFN
Finale CFN	1/2 Finalistes CFN et CFE qui ne remontent pas
GT8e	GT8n
GT8n	GT8e
Finale CFE	Finaliste CFN

Les remontées suivantes seront effectuées par les pilotes éliminés dans les pré-finales précédentes. Les ramasseurs doivent être vigilants et efficaces, toutefois aucune réclamation n'est recevable quant à leur prestation.

4.2. MECANICIENS

Pour les qualifications, les pré-finales et finales : 2 mécaniciens maximum par pilote sous le podium.

Le(s) mécanicien(s) doit(vent) obligatoirement être au même numéro de poste que son (leur) pilote.

4.3. ESSAIS LIBRES

Des essais libres doivent être autorisés par l'organisateur avec pneus libres.

Dans les courses nationales, l'organisateur doit laisser des essais libres de 10 minutes (**GT8n**) ou 7 minutes (**GT8e**) aux pilotes des finales.

4.4. ESSAIS CONTRÔLES

Les essais contrôlés doivent se faire au format des qualifications mais avec pneus libres.

4.5. CONTROLE TECHNIQUE :

Contrôle avec Nitromax : Cf. RG 4.13

Le taux max. de nitrométhane autorisé est de 16% en masse : 16EU.

Un contrôle dimensionnel, de pneus et de poids sera effectué à la fin de chaque manche d'essais contrôlés, de qualifications, de pré-finales et finales.

Les voies, carrosseries et ailerons sont contrôlés avec le matériel fourni par la fédération dans la valise de contrôle technique.

Contrôle des accus GT8e :

La tension maxi en fin de charge ne doit jamais dépasser 4,2V par cellule pour un LiPo (soit 16,8 volts pour un 4S et 25,2 volts pour un 6S) ou 4,35V par cellule pour un LiPo HV (soit 17,4 volts pour un 4S et 26,1 volts pour un 6S). Elle pourra être mesurée par l'organisateur de manière aléatoire, avant le départ des qualifications et des finales avec le multimètre fourni par la fédération dans la valise de contrôle technique. Cette limite de tension garantit une charge en toute sécurité. Il est donc impératif de ne jamais la dépasser.

Dans la mesure du possible, suivant les infrastructures, ces contrôles auront lieu au plus près du podium de pilotage. **Un sens de rotation devra être mis en place pour ne pas autoriser une voiture contrôlée à retourner aux stands.**

GT8 Thermique & GT8 Electrique

4.10. CLASSEMENT

Qualifications :

GT8n et GT8e : Le classement des qualifications est fait en fonction du meilleur résultat en tours + temps de chaque concurrent, réalisé dans l'une des manches.

Les ex-æquo sont départagés par le résultat en tours et en temps de leur meilleure manche suivante.

Pré-finales et Finales :

GT8n : Meilleur nombre de tours plus temps.

GT8e : Pas de remontées, 4 finales de 7 mn, les 3 meilleures finales (sur les 4 proposées) seront additionnées pour un classement final « scratch » de toutes les finales (A,B,C...) confondues **quelles que soient les conditions météo (y compris piste mouillée pour certaines) et les différences qu'il puisse y avoir entre les séries.**

Si moins de 4 finales sont courues, la totalité de ces finales sont prises en compte.

En cas d'ex-æquo au cumul du nombre de tours, le temps total des trois manches retenues départagera les pilotes concernés.

En cas d'ex-æquo au cumul du nombre de tours et du temps total des trois manches retenues, la quatrième manche départagera les pilotes concernés.

Si les pilotes sont toujours ex-æquo, le résultat dans la première manche de chaque pilote le départagera. Puis dans la deuxième, etc.

4.11. EN CAS DE PLUIE :

4.11.1. VOITURE PLUIE

Quand le Directeur de Course déclare la « PISTE MOUILLEE », une deuxième voiture peut être utilisée comme voiture pluie. Cette voiture pluie ne pourra pas être prêtée à un autre pilote. La voiture pluie ne sera pas autorisée en conditions sèches. Cette voiture ne pourra pas être utilisée quand la série ou remontée/finale est déjà commencée. Si la série ou remontée/finale est commencée avec la voiture pluie, celle-ci doit se terminer avec.

Dans la mesure du possible, le timing des GT8e et GT8n doit être le plus fidèlement respecté et maintenu même si les 1/10Th-200mm voient leurs manches reportées ou annulées.

La condition « PISTE MOUILLEE » doit avoir été déclaré avant le départ de la manche pour pouvoir utiliser la « VOITURE PLUIE ». Il n'est pas possible de changer de voiture pendant une manche.

4.11.2. PLUIE PENDANT LES QUALIFICATIONS

L'ensemble des manches sera pris en compte pour le classement des qualifications, quelles que soient les conditions météo et les différences qu'il puisse y avoir entre les séries.

4.11.3. PLUIE PENDANT LES PRE-FINALES ET FINALES

Les manches seront prises en compte normalement, quelles que soient les conditions météo.

GT8n : Si les conditions changent pendant la finale après un départ en configuration « PISTE SECHE », le Directeur de course peut annoncer un changement de statut de la piste et annoncer « PISTE MOUILLEE ». Dans ce cas les pilotes ont le droit de passer les pneus pluie **mais ne peuvent pas changer de châssis.**

Si le départ est donné sous le statut « PISTE MOUILLEE » le Directeur de course **ne peut pas changer le statut** car les pilotes peuvent utiliser des pneus pluie ou des pneus « secs » **marqués ou non** mais ne peuvent pas changer de châssis.

GT8e : Etant donné qu'il y a un « joker », le résultat de ces manches sera pris en compte pour le classement général, quelles que soient les conditions météo et les différences qu'il puisse y avoir entre les séries.

4.11.4. ARRÊT DE LA COURSE EN RAISON DE LA PLUIE PENDANT LES PRE-FINALES ET FINALES

Sauf en cas d'orage, toute pré-finale ou finale commencée doit tâcher d'aller à son terme avant d'interrompre la compétition.

En cas de pluie rendant la piste réellement impraticable, c'est le Directeur de course qui décide d'interrompre une course.

4.12. INTERRUPTION DE COURSE

Si les épreuves doivent être interrompues pour cause de pluie ou une raison quelconque indépendante de la volonté des organisateurs, le Jury décidera de leurs annulations ou de la continuation. Les décisions d'officialisation des résultats de manches de séries sont prises à la fin des qualifications.

Interruption pendant les finales

GT8n :

Avant 10 mn de course, les résultats acquis sont annulés et un nouveau départ est donné pour la durée totale prévue.

Passé 10 mn de course, les résultats acquis au moment de l'interruption officielle compteront et un départ sera donné pour le temps restant. Les 2 résultats seront ajoutés pour obtenir le résultat final. Si un 2^{ème} départ ne peut avoir lieu, le résultat à l'interruption sera le classement final.

A l'interruption de la course, les pilotes doivent laisser leurs voitures sous contrôle du Directeur de course, ne pas rentrer aux stands. Les mécaniciens sont seulement autorisés à arrêter le moteur, éteindre la radio et faire le plein. Aucune réparation n'est autorisée, ni changement de pneus.

Ceux qui n'observeraient pas cette règle encourraient le risque d'être disqualifiés.

GT8e :

La manche de finale concernée est annulée.

Si le timing le permet, une nouvelle manche est reprogrammée. Le nouveau départ est donné dans un délai suffisant à pouvoir refaire une charge complète et à refroidir l'électronique (50 minutes minimum).

Si la manche de finale est **définitivement annulée**, la manche correspondante dans les autres finales (A,B,C...) sera annulée **et sera, par conséquent, la manche « joker » de tous les pilotes.**

GT8 Thermique & GT8 Electrique

5. CALENDRIER NATIONAL ET INTERNATIONAL

Pour toutes informations complémentaires voir le site de la FFVRC <https://www.ffvrc.fr>

EPREUVES	DATES	LIEU	SELECTION
CHAMPIONNAT D'EUROPE			
Warm-Up CE GT8 th&el	13 – 14 mai 2023	ZAGREB / CROATIE	NON
Championnat d'Europe GT8 th&el	26 juin – 1 ^{er} juillet 2023	ZAGREB / CROATIE	OUI
CHAMPIONNAT DE FRANCE			
Manche 1	11 – 12 mars 2023	TOULOUSE / TVRC 529/OCC	NON
Manche 2	8 - 9 avril 2023	LONGVIC/MRCL / 021/BFC	NON
Manche 3	13 – 14 mai 2023	CHATEAUBOURG / CPB35 / 1072/BRE	NON
Manche 4	3 - 4 juin 2023	LIMOGES/ LMRC / 034/NAQ	NON
Manche 5	2 - 3 septembre 2023	THIONVILLE / MCT 199/GE	NON
COUPES			
Coupe de France / Coupe des Ligues	14 – 15 Octobre 2023	METZ / AMLG 031/GE	OUI